

CONTENU DE LA FORMATION

Module (48 h)	Éléments du Module
Communication dans l'entreprise	TEC
	Anglais
Fondamentaux électriques et thermiques	Fondamentaux électriques
	Fondamentaux Thermiques
Solaire thermique	Solaire thermique
	Solaire thermodynamique
Solaire photovoltaïque	Techniques du photovoltaïque
	Dimensionnement des installations photovoltaïques
Énergie éolienne	Technologie des éoliennes
	Électrotechnique des éoliennes
Outils informatiques et logiciels de simulation	Outils informatiques et logiciels de simulation
Maintenance des installations énergétiques	Maintenance des installations énergétiques
Intégration des énergies renouvelables au réseau	Intégration de l'éolien au réseau
	Intégration du photovoltaïque au réseau
Efficacité énergétique	Efficacité dans le Bâtiment
	Efficacité dans l'Industrie



LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNOLOGIE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

BP 2427, Route d'Imouzer Fès, Téléphone : 212 5 35 60 05/85/86
E-mail : support.est@usmba.ac.ma - Site Web : www.est.usmba.ac.ma

Département : Génie Électrique et Informatique
Coordonnateur de la filière : Pr. Rachid El Bachtiri
E-mail : rachid.elbachtiri@usmba.ac.ma

OBJECTIFS DE LA FORMATION

• En harmonie avec le plan national des énergies renouvelables et la stratégie nationale en efficacité énergétique, cette filière vient pour apporter une contribution à la formation technologique et professionnelle en relation avec ce domaine.

• L'objectif principal de cette formation est de développer chez l'étudiant une expertise technique dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique avec une emphase sur les technologies utilisées dans l'industrie correspondante. L'étudiant aura acquis les connaissances requises pour œuvrer au sein des entreprises de développement de projets de production électrique à partir de ressources renouvelables et sera capable d'entreprendre des actions visant l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les processus industriels et dans le bâtiment.

COMPÉTENCES

Les étudiants issus de cette formation seront capables de :

- concevoir, initier, dimensionner, vendre, mettre en œuvre, gérer et suivre des systèmes utilisant les énergies renouvelables,
- proposer des solutions économes en énergie,
- réaliser des audits et diagnostics énergétiques,
- sensibiliser et informer sur les solutions rationnelles en énergie dont les énergies renouvelables.

DÉBOUCHÉS

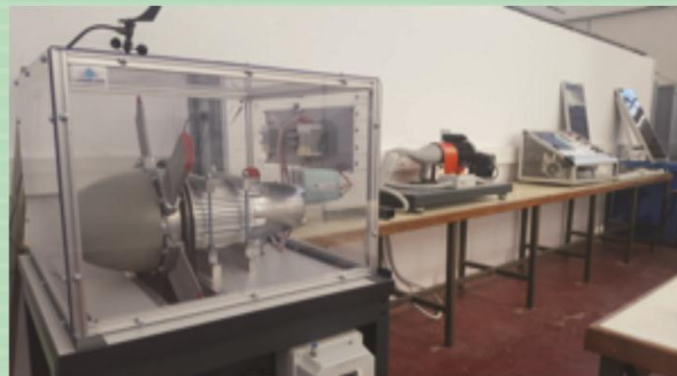
- Responsable technique dans les services de production ou de maintenance d'un parc éolien, photovoltaïque ou dans une centrale thermo solaire
- Attaché aux économies d'énergie dans les collectivités locales, les entreprises et les bureaux d'études
- Chargé de projet d'étude concernant un nouveau parc de production électrique à partir des énergies renouvelables
- Assistant ingénieur en laboratoire de contrôle ou de développement des installations énergétiques

MODALITÉS D'ADMISSION

Diplôme requis : DUT ou tout diplôme reconnu équivalent en génie électrique, thermique ou énergétique.

Procédures de sélection : Le choix des candidats se fait en deux étapes successives :

- (1) Sélection sur dossiers.
- (2) Test écrit pour les candidats présélectionnés.



MODALITÉS D'ADMISSION

Les étudiants admis ont déjà suivi avec succès quatre semestres d'étude après leurs baccalauréats. Pour avoir la Licence Professionnelle TERE, ils doivent valider, sur une année universitaire, deux semestres S5 et S6.

Les enseignements théoriques et pratiques de la formation dispensés à l'EST sont suivis d'un stage en entreprise permettant à l'étudiant de traiter une problématique pratique pour lui assurer une insertion progressive dans le monde professionnel.

Cette formation à caractère pluridisciplinaire couvre, outre l'Anglais et les Techniques d'Expression et de Communication, les domaines des Énergies renouvelables, de l'Efficacité énergétique, du Thermique et de la Maintenance industrielle.

Cette formation permettra également, aux lauréats qui le souhaitent, la poursuite de leurs études dans les filières (Master ou cycle ingénieur) des écoles d'ingénieur, dans les facultés des sciences ou dans les facultés des sciences et techniques selon les dispositifs réglementaires des établissements.

